

.6 3614566(F)

doc
CA1
EA29
84P67
FRE

PROCES - VERBAL
DE LA XIe SESSION DE LA COMMISSION
MIXTE FRANCE/CANADA

PARIS
29 - 30 OCTOBRE 1984

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères
NOV 18 2002
Return to Department of Foreign Affairs
Retourner à la bibliothèque

64436608

PROCES - VERBAL
DE LA XIe SESSION DE LA COMMISSION
MIXTE FRANCE/CANADA

PARIS
29 - 30 OCTOBRE 1984

18 R2

TABLE DES MATIERES

Préliminaires

I.- Echanges artistiques

- Déclaration liminaire

1.- Arts visuels

a.- Expositions

b.- Art vidéo

2.- Arts de la scène

a.- Théâtre

b.- Danse

c.- Musique

II.- L'Audiovisuel et le livre.

1.- L'Audiovisuel

a.- Cinéma

b.- Prix France-Canada

c.- Rétrospectives

d.- Animation et nouvelles images

e.- TV 5

f.- Création d'une nouvelle chaîne canadienne de langue française diffusée par satellite.

g.- Autres questions

2.- Livre, échanges littéraires et archives

III.- Coopération dans les domaines de la langue française, des sciences sociales et humaines, des relations universitaires, scolaire et socio-culturelles.

1.- Coopération dans le domaine linguistique.

a.- Stages d'été

b.- Attachés linguistiques

c.- Terminologie

d.- Enseignement à programme Français

B₂

.../...

2.- Sciences sociales et humaines.

- a.- Déclaration préliminaire
- b.- Thèmes et moyens
- c.- Accords scientifiques
- d.- Accords et échanges universitaires

3.- Relations universitaires et scolaires.

- a.- Boursiers français au Canada
- b.- Coopération inter-universitaire
- c.- Assistants de langue
- d.- Formation pédagogique
- e.- Questions scolaires
- f.- Maison des étudiants canadiens

4.- Questions socio-culturelles.

- a.- Stages professionnels
- b.- Echanges de fonctionnaires dans le domaine de l'emploi
- c.- Questions sociales
- d.- Jeunesse et sport

Annexe A-Liste des délégations

- 1.- Délégation canadienne
- 2.- Délégation française

Annexe B-Allocution du Président de la Délégation française

Annexe C-Allocution du Président de la Délégation canadienne

Annexe D-Allocution du Représentant de l'Ontario

Annexe E-Allocution du Représentant du Nouveau BRUNSWICK

Annexe F-Programme de coopération dans le domaine linguistique.

hr

R₂

La Commission mixte franco-canadienne instituée par l'Accord culturel du 17 novembre 1965 entre les gouvernements du Canada et de la République française a tenu sa onzième session à Paris les 29 et 30 octobre 1984.

La délégation canadienne était présidée par Monsieur R. GHERSON, Directeur général des Relations avec les pays du sommet et de la Communauté européenne du Ministère des Affaires extérieures.

La délégation française était présidée par Monsieur Jacques BOUTET, Directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques du Ministère des relations extérieures.

La liste des membres des deux délégations figure en annexe au présent procès-verbal.

Le président de la délégation française souhaite la bienvenue à la délégation canadienne ; le président de la délégation canadienne remercie la délégation française de son accueil. Les textes des allocutions des deux présidents figurent en annexe, ainsi que ceux des représentants des provinces, Mme JOHNSON pour l'Ontario et M. DAIGLE pour le Nouveau Brunswick.

Les deux parties font part des réalisations accomplies depuis la dernière session, de leur désir d'oeuvrer dans un esprit de coopération plus suivie et de travailler ensemble sur des projets communs de façon plus étroite.

Elles échangent des vues sur l'état et les perspectives de leur relation culturelle bilatérale.

18

.../...
R₂

Deux sous-commissions sont créées chargées respectivement :

- des questions linguistiques, des sciences sociales et humaines et des relations universitaires ;
- des questions de l'audiovisuel et du livre ;

Les échanges artistiques sont traités le mardi 30 octobre en séance plénière avec la participation des représentants des principaux organismes concernés afin de créer les conditions d'une plus grande concertation et d'une meilleure organisation des échanges.

18

R₂

I - ECHANGES ARTISTIQUES

DECLARATION LIMINAIRE

La partie canadienne fait part de son souhait de voir se resserrer la coopération avec la France dans les domaines du théâtre, de la musique, de la danse et de l'art vidéo, insistant notamment sur la collaboration conjointe entre les deux pays dans des opérations axées davantage sur la création contemporaine.

Faisant sienné cette déclaration d'intention, la partie française invite M. Robert ABIRACHED, directeur du Théâtre et des Spectacles au Ministère de la Culture, à présenter le projet du "Théâtre International de la langue française".

Il s'agit de créer et de susciter la création d'oeuvres contemporaines de langue française. Les pays fondateurs seraient la France, le Canada, la Belgique et la Suisse.

Les institutions doivent être souples : membres associés, théâtres associés, élaboration de projets originaux.

Cette entreprise entraînera la collaboration des artistes des divers pays concernés et assurera la diffusion de ces créations dans la communauté linguistique française, en leur garantissant des débouchés.

Du côté français 2 millions de francs seront consacrés à ce projet en 1985. La communauté française de la Wallonie Bruxelles a fait déjà connaître son accord de principe. M. Gabriel Garran est chargé de la conduite de ce projet.

La partie canadienne exprime son vif intérêt pour ce projet et se déclare disposée à recevoir M. ABIRACHED en novembre, pour examiner en détail avec lui les conditions d'une éventuelle participation canadienne.

M. ABIRACHED séjournera au Canada avant la fin novembre 1984.

1 - Arts visuelsa) expositions

A titre d'information, la partie canadienne énumère les expositions qui circulent ou vont prochainement circuler en France.

- Couleurs d'Acadie
- Artistes manitobains à l'étranger
- Biennale de la tapisserie du Québec
- Rêves d'empire, phase I

Elle signale les expositions disponibles :

- "10 Aspects", dessins canadiens récents
- Sept artistes de l'Alberta
- Rêves d'empire, phase II
- Ontario Native Crafts
- Ontario Fibre Craftsmen

Les deux parties font le point des opérations françaises circulant ou devant prochainement circuler au Canada.

- Irène Dedicova
- Architectures colombiennes
- Histoire de la mode de 1947 à 1980 (la partie canadienne souhaite conserver cette exposition au delà de mai 1986 ou la recevoir à nouveau ultérieurement).
- Giulio Paolini

La partie canadienne signale le projet d'une importante exposition Degas à l'occasion de l'ouverture, en 1988, du nouveau Musée des Beaux-Arts à Ottawa.

Elle exprime par ailleurs son souhait d'une coopération de la partie française pour la réalisation d'une exposition de dessins, cartes et plans relatifs à la Forteresse de Louisbourg en Nouvelle-Ecosse.

Enfin, la partie canadienne manifeste à nouveau le souhait de recevoir l'exposition "La vie mystérieuse des chefs d'oeuvre" en 1985 à Halifax, Edmonton et Vancouver.

La partie française émet, du point de vue technique, les plus expresses réserves sur ce projet.

h

R₂

La partie française propose deux expositions d'architecture contemporaine :

- 10 ans d'architecture française : modernité et post-modernité proposée pour 1984 et 1985 (déjà au Canada).
- pour 1985, une exposition de l'Institut français d'architecture.

b) Art vidéo

La partie canadienne, souhaitant favoriser les échanges dans ce domaine dans une perspective de co-productions éventuelles, propose la mission d'un expert canadien en France en 1985, dans le cadre de la Banque des 200 jours, et souhaite la réciprocité en 1986.

2 - Arts de la scène

a) Théâtre

La partie canadienne se félicite de sa participation au Festival de la Francophonie de Limoges. Elle rappelle également pour information deux tournées de troupes de théâtre pour enfants qui auront lieu en France en 1984 (Théâtre du Carrousel) et en 1985 (Théâtre de la Marmaille).

Les deux parties conviennent de poursuivre leur collaboration dans le domaine de la mise en scène.

b) Danse

Les deux parties conviennent d'inviter des responsables de la danse et de la chorégraphie pendant l'année 1985 pour réaliser une étroite collaboration entre les compagnies françaises et canadiennes. Cette action pourrait se faire à l'occasion de la préparation du programme artistique de l'Exposition Internationale de Vancouver de 1986.

Le Ministère français de la Culture suit le projet d'une tournée de quatre compagnies de l'Ontario en France (au Centre G. Pompidou).

La chorégraphe canadienne Julie West se produira au Centre Pompidou en décembre 1984.

h

B₂

c) Musique

De nombreux échanges ont lieu dans ce domaine. Le concours international Bach se tiendra à Toronto en mai 1985 avec la participation d'Olivier Messiaen et Yvonne Loriod. La partie canadienne indique que le Choeur Pro Coro de l'Alberta effectuera une tournée en France à la fin du printemps 1985.

Le 32^{ème} Congrès mondial des Jeunesses Musicales se déroulera en 1985 au Canada pendant l'année mondiale de la jeunesse. La partie française prendra en charge le voyage de quelques artistes français.

En musicologie, les deux parties sont convenues de coopérer dans la réalisation de l'édition des chroniques musicales du XIX^{ème} siècle : projet Berlioz, mené entre le Centre International de recherches sur la presse musicale de l'Université de Colombie Britannique et le C.N.R.S.

d) Remarques

Les deux parties regrettent qu'en 1984 des tournées françaises au Canada dans le domaine des arts de la scène n'aient pu être menées à terme. Elles s'accordent pour favoriser une meilleure coordination à l'avenir.

3) Opérations exceptionnelles

Dans le cadre de l'exposition internationale de Vancouver en 1986, les deux parties conviennent de favoriser une participation française importante dans les domaines des arts visuels et des arts de la scène.

Dans toute la mesure du possible, la préparation de cette opération et sa réalisation fourniront l'occasion d'extensions dans d'autres parties du Canada.

Dans ce cadre, l'intérêt du Manitoba en particulier est mentionné par la partie canadienne.

h

R₂

II - L'audiovisuel et le livre

1) L'audiovisuel

a) Cinéma

Les deux parties se félicitent de l'évolution positive de leurs relations dans ce domaine particulièrement riche et porteur. Elles soulignent notamment l'importance à leurs yeux de la coopération dans le secteur du cinéma.

Les deux parties constatent que le bilan des accords de coproduction de 1983 est très satisfaisant. La partie française signale néanmoins à la partie canadienne la nécessité de trouver un meilleur équilibre dans le domaine des participations majoritaires et d'assouplir les conditions de territorialité pour le tournage des films. Une lettre du nouveau Directeur du C.N.C. appelle d'ailleurs l'attention de Téléfilm Canada sur ces deux points.

La partie canadienne prend acte de cette remarque tout en mettant en avant la nécessité de conserver une certaine souplesse dans l'application de l'accord.

b) Prix France-Canada

La partie canadienne expose brièvement les grandes lignes de ce projet qui vise à récompenser les créateurs des meilleures oeuvres cinématographiques et télévisuelles coproduites entre les deux pays.

La partie française donne un accord de principe sur la création de ce prix en précisant toutefois qu'elle souhaiterait apporter certains aménagements au schéma

...

R₂

initial concernant notamment la périodicité, le nombre de prix accordés et le montant de la récompense (deux prix remis tous les deux ans).

La partie canadienne se montre favorable à ces modifications. Il est convenu que les modalités techniques d'attribution de ce prix feront l'objet de discussions dans les mois qui viennent entre les responsables canadiens et le C.N.C.

Les deux parties conviennent qu'elles échangeront leur réflexion sur l'économie de ce projet sous forme d'aide-mémoire. Elles estiment en tout état de cause que le prix doit récompenser tous les collaborateurs de création.

c) Rétrospectives

La partie canadienne exprime le souhait de voir aboutir dès 1985 le projet de présentation réciproque de rétrospectives des productions audiovisuelles des deux pays.

La partie française reconnaît qu'un tel projet avait été envisagé par l'I.N.A. Pour diverses raisons, il ne peut être mené à bien et il a été jugé prudent du côté français d'y renoncer pour le moment. Toutefois, la partie française ne manquera pas d'informer la partie canadienne des possibilités qui pourraient s'offrir à l'avenir dans ce domaine.

d) Animation et nouvelles images

La partie canadienne souligne l'intérêt qu'elle porte à ces deux formes de création et renouvelle le souhait de conclure un accord entre les deux pays dans ces domaines.

18

B2

La partie française indique qu'elle accorde également une très grande importance à ce secteur de création. Toutefois, en raison des restructurations en cours, elle fait part de sa préférence pour des interventions incitant davantage les professionnels à s'entendre entre eux. La partie française souhaiterait d'ailleurs connaître le nom des organismes canadiens qui pourraient être les interlocuteurs des professionnels français.

Les deux parties se communiqueront mutuellement le nom des organismes et institutions responsables. Elles conviennent dans un premier temps d'inviter les professionnels des deux pays à explorer les possibilités de coopération dans ce domaine, tout en poursuivant le dialogue entre elles.

e) TV5

La partie canadienne fait part de son intérêt pour une participation au programme TV5. Elle précise qu'elle accueillera le Secrétaire Général de Satellimages dès qu'il le souhaitera et qu'enfin elle émet le voeu que cette coopération puisse se faire à la satisfaction de tous les intervenants.

La partie française confirme que M. Rouilly est prêt à se rendre au Canada dans les meilleurs délais (courant novembre). Elle partage pleinement le souci de la partie canadienne de voir l'opération se réaliser à la satisfaction de toutes les parties intéressées.

f) Création d'une nouvelle chaîne canadienne de langue française diffusée par satellite.

La partie française demande à la partie canadienne si elle est en mesure de lui fournir des informations sur

18

12

...

l'état de ce projet évoqué par l'ancien Ministre canadien des communications lors de sa visite à Paris.

La partie canadienne indique que ce projet est toujours à l'étude et qu'il fait l'objet actuellement d'une réflexion commune entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement du Québec.

S'agissant d'éventuels achats de programmes français, la partie canadienne souligne le prix qu'elle attache à la réciprocité dans ce domaine. La partie française en prend note en signalant les contraintes existantes du côté français, la décision d'achat dépendant des organismes de diffusion. Toutefois, le programme de développement de l'audiovisuel en France, en augmentant les besoins, ouvre des perspectives prometteuses pour l'avenir.

g) Autres questions

La partie française se félicite de la coopération dans le domaine du journalisme, notamment en ce qui concerne l'aide apportée en commun aux écoles de journalisme de Dakar et de Yaoundé.

La partie canadienne rappelle les difficultés qu'elle rencontre pour la diffusion des produits audiovisuels (disques, vidéocassettes etc...) sur le marché français. Les deux parties constatent que les problèmes qui se posent dans ce domaine sont semblables à ceux rencontrés pour la diffusion du livre.

La partie française marque sa satisfaction pour les contacts qui se sont établis entre le CNDP et les Centres de ressources pédagogiques des différentes provinces du

...

R₂

Canada. Elle indique que M. SIMEONI du CRDP de Bordeaux se rendra prochainement au Canada. A son retour de mission, pourront être examinées de nouvelles perspectives de coopération dans ce domaine.

Enfin, elle se félicite de l'intérêt marqué par certains professionnels canadiens à la Foire de Francfort pour la méthode d'enseignement du français par la télévision "Entrée libre" coproduite par le MRE et l'éditeur Clé International.

2) Livre, échanges littéraires et archives

Désireuse de voir se renforcer les échanges entre les deux pays par le biais notamment des contacts individuels, la partie canadienne propose trois projets :

- un programme d'écrivains en résidence dans les Universités ou de préférence en rapport avec les professionnels de l'édition.

Accueillant favorablement cette idée la partie française exprime son intérêt pour les écrivains canadiens anglophones et son désir de faire connaître les jeunes écrivains français.

Les deux parties conviennent d'examiner fin novembre l'aide-mémoire qui sera élaboré par la partie canadienne sur le projet

- dans l'espoir d'une présence plus marquée du livre canadien sur le marché français, la partie canadienne propose d'élaborer un programme de visites au Canada pour les éditeurs, traducteurs intéressés par la littérature canadienne. Reconnaisant qu'une approche diversifiée

4

R₂

...

mènerait sans doute à une meilleure connaissance du marché du milieu de l'édition, la partie française souhaite néanmoins limiter la délégation aux seuls professionnels du livre.

- organisation de tournées d'écrivains de langue anglaise dans les centres d'études canadiennes en France. La partie française approuve et s'efforcera d'aider la partie canadienne dans la préparation de ces tournées, notamment avec la Société des Gens de Lettres et des Directeurs de collection.

Constatant que la diffusion du livre canadien en France connaît des difficultés liées à la distribution et aux structures du marché, la partie canadienne exprime son désir d'une collaboration en vue de la recherche d'une solution satisfaisante pour les deux parties, au nom du principe de l'échange et de la réciprocité.

La partie française rappelle la complexité des mécanismes mis en oeuvre et s'engage à faire parvenir à la partie canadienne information et documentation sur l'industrie du livre français, ainsi que les modalités d'aide à sa diffusion, à sa distribution et à son exportation.

Archives

Rappelant que depuis plus d'un siècle, les Archives Publiques poursuivent leur programme de copie de documents d'intérêt canadien conservés dans les dépôts d'archives en France, la partie canadienne évoque les difficultés rencontrées auprès des Services centraux d'archives pour l'accès aux documents.

la

R2

Réaffirmant l'importance qu'elle attache aux problèmes d'identités et de patrimoine culturels, la partie française reconnaît que, du fait de la demande actuelle dans ce domaine, les moyens sont devenus insuffisants. Elle s'engage toutefois à prendre les contacts nécessaires avec les services détenteurs d'archives pour donner satisfaction à la demande canadienne. Le Ministère de la Culture, tuteur des Archives Nationales et de la Bibliothèque Nationale, s'efforcera de faciliter la réalisation des projets canadiens.

A

R2

BANQUE DES 200 JOURS

La partie canadienne souhaite le maintien de la banque des 200 jours.

La partie française propose pour l'année 1985 16 missions de Français au Canada et 16 invitations de Canadiens en France. Soit 4 missions et 4 invitations à la charge de la direction du Français.

4 missions et 4 invitations à la charge de la direction de la communication.

4 missions et 4 invitations à la charge de la direction de la coopération scientifique et technique

4 missions et 4 invitations à la charge de la direction des identités et échanges culturels.

18

132

III - COOPERATION DANS LES DOMAINES DE LA LANGUE FRANCAISE, DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, DES RELATIONS UNIVERSITAIRES, SCOLAIRES ET SOCIO-CULTURELLES

1 - COOPERATION DANS LE DOMAINE LINGUISTIQUE

a - STAGES D'ETE

La Partie française offre chaque été des stages pédagogiques et de civilisation française d'une durée d'un mois à l'intention d'enseignants canadiens de français langue maternelle et langue seconde. En 1984, ce programme a rassemblé 80 stagiaires. Il pourra être reconduit dans les mêmes conditions.

Les deux Parties observent que ces séjours en France sont vivement appréciés tant par les enseignants bénéficiaires que par les ministères provinciaux de l'éducation chargés de leur sélection. Au vu de ces bons résultats, la Partie française propose que les professeurs des établissements d'immersion enseignant des disciplines autres que la langue française puissent également suivre ce type de programme.

La Partie française émet le voeu de voir se poursuivre le programme de stage offert dans le passé par l'Ontario à une vingtaine d'anglicistes français.

b - ATTACHES LINGUISTIQUES

Les deux Parties observent que la collaboration des attachés linguistiques à l'organisation de stages pédagogiques locaux destinés aux professeurs canadiens de français s'avère bénéfique et sera poursuivie à l'avenir.

c - COOPERATION DANS LE DOMAINE DE LA TERMINOLOGIE

Les deux Parties s'entendent pour poursuivre leur coopération dans le domaine linguistique entre autres en ce qui concerne la diffusion et l'enrichissement de la langue française.

132

.../...

Ces efforts prennent effet par des projets concrets en matière de terminologie, de normalisation, de néologie et de lexicologie par des chercheurs français et canadiens qui y voient un domaine privilégié de leur coopération.

Un programme de coopération dans le domaine linguistique, dont le texte figure en annexe, est conclu entre les Parties.

d - ENSEIGNEMENT A PROGRAMME FRANCAIS

La Partie française appelle l'attention de la Partie canadienne sur le cas des trois maîtres français enseignant à l'école Pasteur de Calgary, province d'Alberta. L'autorité provinciale en matière d'éducation souhaite lier la reconnaissance officielle de cette école à la certification de l'ensemble de son corps professoral.

La Partie française invite la Partie canadienne à examiner avec bienveillance une demande qui tendrait à dispenser les enseignants français de cette obligation, en considérant qu'ils offrent déjà toutes les garanties de leur qualification pédagogique et qu'ils ne sont pas appelés à servir durablement en Alberta.

La Partie canadienne prend note de cette demande et s'engage à la transmettre aux autorités compétentes.

2 - SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

a - Les deux Parties souhaitent parvenir à une plus grande concertation sur l'orientation et la mise en oeuvre des programmes d'échanges en sciences sociales et humaines eu égard aux politiques de recherche poursuivies dans les deux pays.

15

.../...
R₂

b - La Partie française a saisi la Partie canadienne de son désir de voir s'organiser ces échanges autour d'un certain nombre de thèmes d'intérêt prioritaire pour les Parties, et d'identifier quelques projets de recherche conjointe se reliant à ces thèmes.

Pour sa part, la Partie française a procédé à un recensement des thèmes susceptibles de faire l'objet d'une coopération entre centres de recherche français et canadiens.

Ces thèmes concernent le domaine traditionnel des études canadiennes, qui peuvent être abordées sous l'angle des différentes sciences sociales et humaines (histoire, économie, sciences politiques, droit comparé, sociologie, démographie...).

Ils concernent ensuite des sujets plus spécifiques

- l'impact des nouvelles technologies sur le mode de vie
- les sciences de la communication
- l'urbanisme et l'architecture
- le commerce international, sous l'angle des relations Nord-Sud et sous celui de l'endettement international
- la famille et l'immigration
- les minorités ethniques
- la santé, la maladie, le vieillissement
- les études féministes
- l'histoire des sciences et techniques
- les études amérindiennes

La Partie canadienne prend acte des thèmes proposés par la Partie française et s'efforcera de promouvoir la coopération dans ces domaines, tout en tenant compte de l'autonomie des Parties prenantes au Canada.

D'une façon générale, les deux Parties conviennent de s'efforcer d'affecter les moyens de coopération à des projets de recherche conjointe, tout en observant une certaine souplesse dans l'application de ce principe, afin de permettre le développement d'autres projets de qualité qui seraient convenus entre elles.

h

R₂

.../...

. Mois-chercheurs

Dans l'esprit de la concertation souhaitée par les deux Parties, celles-ci souhaitent parvenir à un processus de consultation réciproque, au cours de la procédure de sélection des candidats au programme de mois-chercheurs.

Un bilan des "mois-chercheurs" au cours des deux dernières années figure en annexe, ainsi qu'une fiche qui en précise la répartition et les modalités financières.

. Boursiers canadiens

Les bourses attribuées à des étudiants canadiens par la Partie française doivent avoir pour objet soit un cycle d'études complet, soit des séjours de recherches libres, au niveau du doctorat, de préférence.

La Partie française accordera la priorité aux étudiants canadiens dont le sujet de recherche s'insère dans un projet conjoint.

c - ACCORDS SCIENTIFIQUES

Les deux Parties ont entendu le rapport fait à la Commission Mixte sur le déroulement de l'accord qui lie le CNRS et le CRSH, dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Cette coopération se traduit par un flux de vingt (20) missions de chercheurs français au Canada et neuf (9) missions de chercheurs canadiens en France, pour des durées variant entre trois (3) semaines et sept (7) mois.

d - ACCORDS ET ECHANGES UNIVERSITAIRES

Les deux Parties observent avec satisfaction le développement des accords entre universités françaises et canadiennes au cours des deux dernières années écoulées. Dans le but d'établir un recensement, elles se proposent d'échanger les informations relatives à la signature de nouveaux accords universitaires et des propositions d'actions qui en découlent.

h

132

.../...

Les deux Parties se félicitent des activités d'échanges pluridisciplinaires poursuivies en France par les centres d'études canadiennes, notamment ceux de Bordeaux, Dijon.

Elles ont en outre entendu le rapport fait à la Commission Mixte sur l'ensemble des échanges universitaires (chercheurs-enseignants-étudiants).

3 - COOPERATION UNIVERSITAIRE ET SCOLAIRE

a - BOURSIERS FRANCAIS AU CANADA

S'agissant du séjour des étudiants et jeunes chercheurs français au Canada, la Partie française constate que la majorité des boursiers se rend dans ce pays en vue d'y poursuivre des études supérieures débouchant sur un diplôme canadien de 2e ou de 3e cycle après 2 à 4 années de séjour.

Elle émet le vœu qu'un plus grand nombre de candidats français, engagés dans la préparation d'un doctorat en France, puisse bénéficier de ces bourses et propose en conséquence de favoriser les séjours de recherche s'inscrivant dans le cadre des accords interuniversitaires.

La Partie canadienne donne son accord à cette proposition et veillera à maintenir l'équilibre entre séjours de recherche et séjours de perfectionnement.

b - COOPERATION INTER-UNIVERSITAIRE

Les deux Parties rappellent les avantages des relations universitaires structurées et continueront à encourager et faciliter la signature d'accords interuniversitaires. Ces accords devront avoir des objectifs bien déterminés, des moyens de financement clairement identifiés,

18

B2

.../...

c - ASSISTANTS DE LANGUE

Les deux Parties se félicitent du bon déroulement de ce programme en souhaitant qu'il soit poursuivi. Elles s'efforceront de pourvoir les quarante-cinq (45) postes offerts de part et d'autre. La Partie canadienne continuera à participer dans une mesure modeste aux frais de voyage des assistants canadiens agréés par la Partie française.

d - FORMATION PEDAGOGIQUE

La Partie canadienne par l'intermédiaire du Nouveau-Brunswick propose l'envoi en France d'un expert dans le domaine de la planification en éducation, de l'évaluation des programmes, de l'apprentissage et du perfectionnement des Maîtres. La Partie française s'efforcera de donner une suite favorable à cette requête.

e - QUESTIONS SCOLAIRES

La Partie canadienne au nom du Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick propose l'envoi en France d'une mission d'étude concernant les classes maternelles. La Partie française s'engage à financer les frais de séjour de l'expert en 1985.

f - MAISON DES ETUDIANTS CANADIENS

La Partie canadienne fait part des aménagements importants qu'elle a entrepris dans les locaux de la Maison des étudiants canadiens de Paris et soumet à l'attention de la Partie française son vœu de voir exonérés de TVA les frais engagés. La Partie française en prend bonne note et s'engage à transmettre cette requête à l'Administration compétente.

4 - QUESTIONS SOCIO-CULTURELLES

a - STAGES PROFESSIONNELS

Etant donné que jusqu'à présent l'Accord de 1956 entre le Canada et la France relatif à l'admission de stagiaires n'a pas donné les résultats escomptés, la Partie canadienne souhaite que le ministère de la Solidarité nationale et des Affaires sociales avec le concours de l'Agence nationale pour l'emploi reçoive la visite des administrateurs canadiens de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration pour étudier les modalités qui permettraient aux agences chargées de l'emploi de trouver les stages de formation prévus dans le cadre de l'Accord.

b - ECHANGES DE FONCTIONNAIRES DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI

La Partie canadienne souhaite que la délégation à l'emploi (France) et la Commission de l'Emploi et de l'Immigration (Canada) mettent en oeuvre dans un avenir prochain l'échange de fonctionnaires dont le ministre français de l'Emploi et le ministre canadien de l'Emploi et de l'Immigration ont convenu en avril 1984.

c - QUESTIONS SOCIALES

Les deux Parties échangent des informations sur la condition des personnes handicapées, le bénévolat dans la vie associative et la condition féminine.

d - JEUNESSE ET SPORT

Les deux Parties sont convenues d'échanger de l'information sur l'Année internationale de la jeunesse (A.I.J.). Elles s'efforceront si nécessaire à l'intérieur des mécanismes existants, d'apporter leur aide à la réalisation d'un projet d'échange dans le cadre de l'A.I.J.

12

Elles souhaitent porter une attention accrue aux questions sportives dans la perspective des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary - 1988.

X

X

X

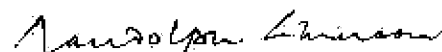
Lors de la conclusion des travaux, le président de la délégation canadienne propose que la 12^e session de la Commission Mixte tienne ses assises en Juin ou Juillet 1986 en partie à Ottawa et en partie à Vancouver à l'occasion d'Expo 86.

Le président de la délégation française remercie la Partie canadienne de cette proposition à laquelle il donne son accord.

Fait à Paris, le 30 Octobre 1984



Le Président de la
délégation française
J. BOUTET



Le Président de la
délégation canadienne
R. GHERSON

Délégation françaisePrésident

M. Jacques BOUTET Directeur général des relations culturelles, scientifique et techniques du ministère des relations extérieures

Ministère des relations extérieures

M. G. de BELLESCIZE Directeur du Français

M. J.L. MOTCHANE Directeur de la coopération scientifique et technique

M. J. BROCHENIN Direction d'Amérique - sous-directeur d'Amérique du Nord

M. F. BELLANGER Direction de la Communication - adjoint au Directeur

M. F. VUARCHEX Direction des identités et échanges culturels - adjoint au Directeur

M. M. COUTHURES DGRCSST - chargé de mission pour l'Amérique

M. S. PRADEAU Conseiller culturel à Ottawa

M. D. PARFAIT Direction d'Amérique

M. G. MORILLON DGRCSST - coordonnateur pour le Canada

M. T. VANKERK-HOVEN Direction de la Communication

M. L. GHAOUI Direction de la Coopération scientifique et technique - sous-direction des sciences sociales et humaines

M. G. FONTAINE Direction des identités et échanges culturels - sous-direction des échanges artistiques et culturels

M. C. CUENOT Direction du Français - chef du bureau "Amérique"

M. B. DUSUZEAU Direction de la Coopération scientifique et technique - chef du bureau "Amérique"

M. S. FRANCOIS Direction de la Coopération scientifique et technique - chef du bureau de la formation des Français à l'étranger

.../...

M. M. FAVIER	Direction des identités et échanges culturels - chef du bureau du livre
Mme B. de KERDREL	Direction de la Coopération scientifique et technique - bureau "Amérique"
Mme L. FRABOLOT	Direction des identités et échanges culturels - bureau du livre
M. J.P. DEBAERE	Attaché culturel à Toronto
Melle C. PASQUIER	Attaché culturel à Vancouver

Ministère de l'éducation nationale

Direction de la coopération et des relations internationales
M. de FERRY chef du Département des relations bilatérales (pays développés)

Ministère de la recherche et de la technologie

Centre national de la recherche scientifique
M. C. BOURRE Chargé de mission

Ministère de la culture

M. R. ABIRACHED	Directeur du théâtre et des spectacles
M. P. OLIVIER	Chef du service des affaires internationales
Mme F. BERTHEAU	Service des affaires internationales
M. O. TRUSSON	Service des affaires internationales

Commissariat général à la langue française

M. de SAINT ROBERT	Commissariat général
M. COUTEAUX	Directeur de Cabinet

DELEGATION CANADIENNEMinistère des Affaires extérieures

Monsieur R. Gherson Chef de la Délégation	Directeur général Direction générale des relations avec les pays du sommet et de la Communauté européenne
Monsieur G. Duguay	Ministre Affaires culturelles et Information Ambassade du Canada, Paris
Monsieur R. de Chantal	Directeur Direction des Relations académiques
Monsieur G. Plamondon	Directeur Direction de la Promotion artistique
Monsieur J. Herbiet	Directeur Centre culturel canadien, Paris
Monsieur Y. Gagnon	Conseiller Ambassade du Canada, Paris
Monsieur M. Jones	Premier Secrétaire, Affaires culturelles Ambassade du Canada, Paris
Monsieur A. Advokaat	Directeur adjoint Direction de la Politique culturelle
Monsieur G. Gingras	Coordonnateur des Relations internationales Direction générale des politiques ministérielles Secrétariat d'Etat
Monsieur G. Desbiens	Agent de pupitre Direction des Programmes de l'Europe de l'Ouest
Madame D. Mugnier	Chef, Service des Echanges universitaires Centre culturel canadien, Paris

Mademoiselle C. de Varennes. Deuxième Secrétaire, Affaires publiques
Ambassade du Canada, Paris

Mademoiselle S. Courtney Troisième Secrétaire, Industries
culturelles
Ambassade du Canada, Paris

Ministères et Agences

Monsieur W. Wells Directeur général
Terminologie et documentation
Langues officielles et traduction
Secrétariat d'Etat

Monsieur R. Turgeon Directeur
Liaison culturelle internationale
Ministère des Communications

Madame M. Couturier Directeur
Programme International
Musées nationaux du Canada

Madame R. Litalien Représentant des Archives publiques
du Canada
Ambassade du Canada, Paris

Monsieur P. Giguère Représentant pour Emploi et
Immigration Canada
Ambassade du Canada, Paris

Monsieur J.P. Gagnon Office des tournées
Conseil des Arts du Canada

Monsieur G. Lefebvre Directeur associé
Conseil des Arts du Canada

Provinces canadiennes

Nouveau-Brunswick:

Monsieur R. Daigle Directeur
Relations culturelles et coopération
Ressources historiques et culturelles

Ontario:

Madame M. Johnson Délégation de l'Ontario, Paris

Associations

Madame E. Egron-Polak

Association des Universités et
Collèges du Canada

Observateurs

Monsieur J. Gravel

Conseiller scientifique
Ambassade du Canada, Paris

Monsieur J.-M. Garand

Directeur, Office national
du Film, Paris

Monsieur R. Peladeau

Directeur, Bureau de
Radio-Canada, Paris

Madame Chantal Darcy

Chef, Arts d'Interprétation
Centre culturel canadien, Paris

Madame Liliane Jenkins

Chef, Arts visuels
Centre culturel canadien, Paris

Madame Yolande Lefebvre

Chef, Lettres et Editions
Centre culturel canadien, Paris

Monsieur G. Laurin

Deuxième Secrétaire
Ambassade du Canada, Paris

Madame Isold Galy-Aché

Délégation de l'Ontario, Paris

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA DELEGATION FRANCAISE

Monsieur le Président,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'abord de souhaiter la bienvenue à nos amis canadiens que nous connaissons maintenant si bien que nous pouvons leur dire qu'ils sont ici chez eux et que ces rencontres prennent la forme d'une réunion amicale beaucoup plus que celle d'une commission formelle qui discuterait des intérêts de chaque pays.

Nous parlerons ici d'un intérêt commun. Nous sommes ici entre amis et c'est cette amitié que je voulais faire ressortir. J'allais d'ailleurs me tromper de papier en vous offrant ces quelques souhaits de bienvenue: je trouve en effet sur ma table la lettre de l'Ambassade du Canada. J'en lis quelques lignes qui pourraient être l'essentiel du discours d'ouverture du président de la délégation française: "en nous installant en effet nous aurons lieu de nous réjouir du résultat acquis. Il est encourageant, mais c'est précisément parce qu'il est encourageant qu'il faudra faire en sorte qu'il le soit davantage à l'avenir. Pas question de s'endormir sur ses lauriers".

Voilà ce que je lis.

Monsieur le Président, nos deux pays ont des relations très particulières puisque d'abord, nous sommes partenaires en francophonie. Cela permet de singulariser nos relations. Nous sommes partenaires dans un certain nombre d'organisations internationales et cette semaine précisément se tenait à Paris le conseil d'administration de l'Agence de coopération culturelle et technique et que le Canada a un rôle essentiel au sein de cette agence :

.../...

la participation du Canada et la participation de la France conjointement sont un des éléments fondamentaux des programmes de l'agence. Nous sommes partenaires également en francophonie dans d'autres organisations et nous menons en commun des actions de coopération particulières par exemple la formation des journalistes africains (école de journalisme de Dakar et école de journalisme de Yaoundé) en liaison avec l'ACDI.

C'est un phénomène trop important pour que je ne m'étende pas sur cette coopération que nous menons ensemble.

Notre intérêt, vous ne m'en voudrez pas si je le souligne, c'est en effet le développement du fait français au cours des dernières années. Au Québec bien entendu mais aussi hors Québec un certain nombre de minorités francophones, ce million de Canadiens qui de l'Est à l'Ouest, ces Acadiens, ces franco-Ontariens franco-Manitobains, franco-Albertains... continuent de maintenir l'usage de notre langue. C'est aussi, Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, ce qui justifie l'action que nous souhaitons mener avec votre concours: poursuivre le développement dans le domaine de l'enseignement du français auprès de ceux qui sont un peu oubliés des circuits culturels traditionnels. Permettez-moi de vous dire que c'est d'abord à ceux-là que je songe en ouvrant la commission mixte. C'est à leur bénéfice que pourrait être utilisé un certain nombre de moyens que nous pouvons mettre à votre disposition; les attachés linguistiques de Winnipeg et Régina, travaillant avec les ministères de l'éducation des provinces, les stages de perfectionnement en France destinés à une centaine d'enseignants canadiens avec la participation des ministères provinciaux, la coopération audiovisuelle éducative, la coopération dans le domaine de l'information pédagogique, les Alliances françaises qui se développent à travers tout le Canada auxquelles nous souhaitons apporter notre bienveillante attention.

Nous souhaitons également participer à cette expérience originale qu'est l'immersion dans l'ouest. Les 160 000 élèves qui assistent volontairement à ces classes sont pour nous un événement important et leur arrivée prochaine dans les universités représente un défi pour la francophonie, défi que nous souhaitons relever avec vous pour faire du Canada un état bilingue.

Mais rien ne sera possible dans ce domaine sans une étroite collaboration sur laquelle je souhaite à mon tour insister.

Cette concertation est le résultat de nos différents accords culturels qui ont prévu cette commission mixte dont nous célébrerons l'an prochain le 20ème anniversaire.

Elle est le fait également de nombreuses missions et au plus haut niveau: notre Premier Ministre se rendra au Canada la semaine prochaine. Elle est le fait des commissions, des visites que des Français rendent au Canada et des Canadiens en France, mais également elle doit s'engager, du moins me semble-t-il, davantage encore au niveau même des travaux de cette commission mixte. Trop souvent les travaux des commissions mixtes ont été l'addition de deux volontés ou plus exactement la juxtaposition de deux volontés. L'énumération d'un certain nombre d'intentions canadiennes dont nous prendrons acte et l'énumération d'un certain nombre d'intentions françaises dont la partie canadienne prendra acte.

C'est ainsi que commencent les relations culturelles entre deux pays mais nous sommes à un niveau où nous voulons lier davantage nos volontés, faire en sorte que les projets soient mieux élaborés, que les projets soient mieux conçus, et qu'au niveau de chacun d'entre eux se fasse jour une volonté commune d'amitié. Il est un certain nombre de projets sur lesquels une concertation mérite davantage encore d'être réalisée.

Je citerai deux exemples particuliers. Le premier est le domaine audiovisuel où nous avons ensemble une grande ambition et pour notre part nous souhaitons que cette ambition débouche sur des relations concrètes.

Un autre domaine où nous engageons également une réflexion particulière, c'est le domaine des échanges artistiques. D'accord avec les deux délégations qui ont beaucoup travaillé les problèmes qui se poseront à nous, nous vous proposerons d'y réserver la matinée de demain.

Que les résultats de cette concertation, Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, soient aussi exemplaires que le double symbole des manifestations que nous ouvrirons à Vancouver en 1986, celui de travailler avec vous jusqu'aux rives du Pacifique. J'ai été heureux de rencontrer notre attaché culturel à Vancouver et je lui disais qu'elle devait se sentir très isolée mais quelle responsabilité de représenter la France sur l'extrême ouest du Canada. A Vancouver en 1986 il y aura le symbole de ce travail commun, également le symbole de notre désir de faire connaître notre identité culturelle à travers tout le Canada et surtout dans cette partie du Canada qui est très éloignée et ignore peut-être un peu l'image de la France. C'est notre désir de faire en sorte que notre image soit mieux connue là-bas aussi et que nous puissions y faire plus de place que dans le passé. C'est un petit peu cet espoir, Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, qui conduira notre action au cours des années à venir.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE
LA DÉLÉGATION CANADIENNE

Monsieur le Président,

Laissez-moi d'abord vous remercier au nom de la délégation canadienne et en mon nom propre, des aimables paroles de bienvenue que vous nous adressiez il y a quelques minutes. J'y ai été très sensible. C'est toujours un plaisir que de nous retrouver à Paris, cette ville grouillante de culture et d'histoire. La succession de nos passages n'en émeusse point notre intérêt, bien au contraire, elle ne fait que l'alimenter et l'attiser davantage.

Cette année 1984 qui tire à sa fin aura été marquée des deux côtés de l'Atlantique de maints événements illustrant et raffermissant tout à la fois les liens d'amitié qui unissent peuples canadien et français. Le 450e anniversaire de Jacques Cartier a été l'occasion de manifestations artistiques, socio-culturelles et nautiques variées qui sont venues souligner le patrimoine commun que nous partageons. Nous remercions la France de s'être associée à cette commémoration qui nous renvoie, nous Canadiens, à nos origines et vous rappelle, à vous Français, l'esprit de découverte de la Renaissance et la première implantation française en terre d'Amérique. Cette année aura aussi vu un autre anniversaire, le quarantième du Débarquement, qui rappelle une période pénible de l'histoire de ce siècle

mais au cours de laquelle, dans le creuset de l'adversité, se sont renforcés les rapports amicaux et fraternels entre nos deux pays.

Cette XIe Session de notre Commission mixte se déroule à l'ombre du bientôt vingtième anniversaire de l'Accord culturel franco-canadien de novembre 1965, un autre jalon important de notre relation bilatérale.

Le chemin parcouru au niveau de nos relations culturelles demeure impressionnant. Les échanges dans de multiples secteurs se sont élargis pour le plus grand enrichissement des intervenants, attestant du degré de vitalité de nos contacts et rapports. Et à ce titre nos rencontres biennales n'y sont pas totalement étrangères. Occasions de choix pour maintenir ouvertes les voies de communications, elles constituent aussi des moments privilégiés pour resserrer la trame de nos rapports culturels, évaluer l'exercice précédent, discuter des problèmes et déterminer ensemble des nouvelles orientations, et de proposer de part et d'autre un certain nombre de projets concrets pour matérialiser les intentions exprimées.

Le Canada veut souligner, maintenir et renforcer autant que possible à l'intérieur des ressources existantes, en dépit

des contraintes budgétaires courantes, les échanges qui ont contribué au fil des ans à créer le climat spécial qui existe entre nos deux pays. La conjoncture difficile que nous traversons nous interpelle, nous lance un défi qu'il nous appartient de relever. Il importe donc, en pareilles conditions que nous-mêmes et nos communautés artistiques et universitaires respectives déployions notre imagination et fassions montre d'un esprit de créativité accru.

Ainsi armés d'une attitude positive et d'un esprit tourné vers l'avenir sans toutefois ignorer le présent, nous contribuerons à impartir à nos relations leur propre dynamique, favorisant du même coup le renouvellement indispensable et éminemment salubre de ce processus de rencontres bilatérales périodiques.

Les trois années qui viennent de s'écouler ont vu défilier une foule d'activités de qualité de part et d'autre au chapitre de la culture et de l'éducation. Plusieurs programmes courants se sont poursuivis avec succès. Le champ des études canadiennes s'est agrandi avec la création de nouveaux centres, parmi lesquels il convient de signaler celui établi à l'Université de Paris I. Le domaine audio-visuel a été particulièrement fertile. La signature en 1983 de trois accords de co-production

cinématographique et télévisuelle a donné une impulsion nouvelle à ce secteur, générant depuis des opérations effectives ou anticipées de quelque 100 millions de dollars. De tels résultats, cependant, ne doivent pas nous empêcher de compléter d'autres dossiers encore en jachère, tout aussi prometteurs. Bien que nous mettions l'accent sur les grandes valeurs culturelles, nous n'en devons pas pour autant oublier que la culture est aussi une industrie qui doit vivre, et qui peut et doit faire vivre les différents acteurs qui y oeuvrent. C'est toucher là du doigt la question, le problème complexe des diverses industries culturelles que nous aborderons au cours de nos entretiens.

L'expérience antérieure de nos rapports culturels nous amène à constater que même si l'éventail des activités et programmes organisés de part et d'autre est des plus larges, nombre de ces réalisations s'accomplissent en parallèle plutôt qu'en association. Plusieurs manifestations ou projets jusqu'à maintenant, sans en contester par ailleurs la qualité et la valeur intrinsèque, auraient pu s'avérer plus bénéfiques si la concertation avait présidé à leur conception et mise en oeuvre. Nous croyons sincèrement qu'il nous faille davantage travailler en coopération. C'est là l'esprit, l'orientation que nous souhaitons vivement impartir à nos travaux. Nous aurons l'occasion lors de nos discussions portant sur les échanges

artistiques d'explorer ensemble plus à fond cet aspect. La partie canadienne soumettra alors quelques projets appelant une conjonction d'efforts, sans nécessairement exiger des ressources nouvelles, si ce n'est celles de l'imagination et de la volonté. C'est en travaillant ensemble que nous atteindrons une véritable coopération, celle du donner et du recevoir où les partenaires trouvent satisfaction et enrichissement mutuel.

Comme je le signalais au début, en 1985 notre Accord culturel aura vingt ans. C'est un âge où il est approprié de faire le point avant d'entreprendre une nouvelle étape. La partie canadienne se penchera incessamment sur cet important texte pour examiner l'à-propos de le rajeunir et de le faire refléter davantage, en ce milieu des années '80, nos communes préoccupations et notre souci partagé d'une plus grande concertation, concertation que vous-même, monsieur le Président, évoquiez tout à l'heure. Concertation bilatérale bien sûr, mais aussi chez nous concertation interne pour mieux ordonner et renforcer notre action. De cette concertation à plusieurs volets devrait émerger cette transparence si nécessaire au champ unifié de notre relation.

Le Canada se réjouit, monsieur le Président, de constater l'intérêt porté par la France au fait français au Canada tout entier. Cette action française s'inscrit d'ailleurs tout à fait dans la ligne des orientations canadiennes en ce domaine. Comme vous le savez, le Canada s'est engagé, depuis déjà 15 ans, dans une politique active de promotion des langues majoritaires du pays. La Loi sur les Langues officielles de 1969, qui, entre autres, créait le poste de Commissaire aux langues officielles, une sorte d'Ombudsman linguistique, a conféré à nos deux langues principales un statut d'égalité. Au-delà du texte juridique, c'est tout un esprit, une impulsion qui ont été impartis à la dynamique linguistique au Canada. Cet intérêt gouvernemental, cette volonté politique ont déteint, au sens noble du terme, sur l'ensemble de la société où l'on a pu noter une évolution très positive de l'opinion, dont une des manifestations les plus patentes se retrouve dans l'engouement affiché au Canada anglophone pour les classes d'immersion en français.

...7/

Je suis heureux de constater aussi que votre intérêt pour notre pays n'est pas exclusif à sa composante francophone et que l'élément anglophone majoritaire de notre population retient également votre attention. J'en suis d'autant plus touché qu'une moitié de moi appartient à cette première composante, l'autre moitié étant anglophone, les deux moitiés - l'entier - entièrement francophile. Est-il expression plus exemplaire de cet intérêt que la participation de la France à EXPO '86, où votre pays aura l'occasion de présenter ses réalisations technologiques des plus modernes dans le secteur du transport, mais en outre de montrer en vitrine aux millions de visiteurs les multiples facettes de la culture française contemporaine. Une idée m'est venue l'autre jour, alors que je volais vers la métropole de la Colombie britannique, que nombre de géographes au Canada prénommement aussi canadienne. Je me demandais s'il ne serait pas possible de tenir notre prochaine session en partie dans la capitale canadienne et en partie à Vancouver en conjonction avec Expo '86. C'est peut-être une éventualité à examiner de plus près, ce que je projette de faire à mon retour à Ottawa.

Vancouver 1986 vous convie et vous attend que déjà pointe à l'horizon Calgary 1988 où sans doute un volet culturel viendra étayer l'événement sportif. Ce sera là une autre occasion privilégiée de poursuivre votre conquête vers l'Ouest,

émulant ainsi à quatre siècles et demi d'intervalle le valeureux capitaine de Canada, et manifestant de la sorte l'exprit d'exploration qui caractérise l'homme français.

J'aurai l'occasion, à un stade ultérieur de nos félibérations, d'évoquer d'autres dates-anniversaires qui jalonnent le chemin de notre future coopération.

D'autres rendez-vous encore plus éloignés, distants peut-être au niveau de l'individu mais déjà dans le champ de vision de l'échelle conceptuelle et organisationnelle, nous font signe et nous invitent au partage et à l'échange. 1989 marquera une date d'importance capitale pour la France et vous voudrez sans doute le souligner de façon particulière. Le Canada se déclare prêt à s'associer à cette manifestation à laquelle votre pays voudra sans doute convier la communauté internationale. En 1992, d'autre part, les continents américain et européen voudront célébrer le demi-millénaire de la découverte de l'Amérique. Au-delà de Séville et de Chicago, nos deux pays souhaiteront sans doute étendre le rayonnement des activités culturelles organisées dans le cadre de ces deux rendez-vous mondiaux, pour rejoindre nos pays respectifs. A la dimension canadienne, ce sera aussi le 350e anniversaire de la fondation de Montréal, un jalon qu'autorités municipales et autres ne voudront sans doute pas laisser passer inaperçu.

La francophonie pan-canadienne très vivante, dont le coeur se retrouve dans ce Québec issu de la Révolution tranquille et empreint de cette recherche et cette expression d'identité qui ont accompagné et suivi cette période, constitue la véritable pierre angulaire de la langue et de la culture françaises dans toutes les Amériques. Nos efforts communs en faveur du français ne peuvent que tendre dans la même direction et s'épauler mutuellement. Monsieur le Président, le secteur linguistique est depuis longtemps au Canada un domaine de haute priorité. Nous sommes heureux de constater que la France y accorde aussi beaucoup d'importance et que les consultations entreprises de part et d'autre entre les différents intervenants nous permettront vraisemblablement de conclure au cours de nos présentes assises une entente établissant les grands axes de notre coopération en ce domaine.

Parallèlement à cette réalité s'est manifesté depuis quelques années déjà un intérêt accru au Canada anglophone pour la France, pour ses produits, sa technologie, mais aussi pour sa culture et sa civilisation. La majorité canadienne se tourne de plus en plus vers la France comme une source intarissable de valeurs et d'inspiration culturelles et artistiques, comme un parangon du mariage harmonieux de l'histoire et de la modernité.

L'an prochain, consacré par les Nations Unies Année internationale de la jeunesse, nous ouvre une autre porte de coopération que nous devons franchir pour élaborer en commun un ou des projets pour et par nos jeunes, leur donner l'occasion de manifester leur sens d'initiative, d'imagination et de créativité.

Le Canada reconnaissait déjà ce besoin d'associer et de confronter dans un environnement de saine émulation les jeunes de nos deux pays, lorsqu'il établissait en 1926 la Maison des étudiants canadiens en la Cité universitaire internationale. Il vient de renouveler cet engagement récemment en affectant des crédits importants à la rénovation de ce foyer interculturel où jeunes Français, et jeunes étrangers partagent un même toit et leurs diverses expériences. Nous prévoyons marquer, de façon particulière, lors de la rentrée prochaine (1985), la ré-ouverture de la "nouvelle M.E.C.", rajeunie pour mieux s'adapter à ses occupants. Nous espérons que la France se joindra à nous au moment de cette cérémonie, assurant ainsi aux jeunes de nos deux pays notre commun soutien et encouragement. C'est dans cette perspective et cet esprit que peuvent être aplanies les quelques difficultés administratives encore susceptibles d'entraver le bon déroulement des travaux.

Dans le domaine toujours de l'enseignement, nous aurons l'occasion en 1986 de fêter le 10e anniversaire de la création de l'A.F.E.C., l'Association française des études canadiennes. C'est là un secteur très fertile et duquel le Canada tire beaucoup de satisfaction. C'est aussi un ferment, un catalyseur pour l'élargissement et l'approfondissement de la relation universitaire bilatérale, élément important dans le développement d'une meilleure connaissance et d'une compréhension plus large entre nos deux peuples.

Le Canada a depuis peu un nouveau gouvernement. Même si nous ne sommes pas en mesure de parler d'éléments nouveaux dans la politique culturelle canadienne, les nouvelles autorités canadiennes ont quant même indiqué que les grandes tendances de nos relations avec l'Europe vont demeurer les mêmes. Nous nous réjouissons, nous félicitons de la venue prochaine chez nous de votre Premier ministre, monsieur Fabius. Et nous sommes honorés, par ailleurs, que cette visite au Canada soit la première à l'étranger du nouveau maître de Matignon.

Avant de conclure, je voudrais, monsieur le Président, exprimer la déception, le désappointement qui furent nôtres après avoir pris connaissance du document intitulé "le projet culturel extérieur de la France", et approuvé par le Conseil des ministres français le 19 octobre 1983, document d'où ne

paraissent pas se dégager le profil et l'importance que nous pensions associés à nos rapports. De cette lecture émerge un fort sentiment et l'impression que la France ne partage pas l'intérêt du Canada envers cette coopération qui après tout se manifeste sous l'égide de cette Commission mixte (culturelle), première pierre de notre coopération bilatérale.

Nous trouvons regrettable qu'au chapitre des objectifs sectoriels il ne soit point ou si peu et alors de façon plutôt anecdotique fait mention du Canada et du Québec. Il est vrai toutefois que, sous l'angle géographique, un chapitre est consacré au Canada; malheureusement son contenu dans son ensemble n'apparaît pas propice à nous engager dans une voie constructive. Non seulement j'é mets ces remarques en mon nom personnel, mais ils sont nombreux chez nous ceux et celles, tant au gouvernement qu'au sein de la communauté, qui se sont interrogés et s'interrogent encore sur le sérieux et la volonté réels de la France d'oeuvrer ensemble avec le Canada. Mon pays a, je crois, fait la démonstration de sa volonté, confirmée par les ressources humaines et financières qu'il y consacre, de coopérer véritablement avec la France. Nous l'avons fait et le faisons parce que nous croyions et nous croyons toujours que notre relation avec la France constitue un élément fondamental de notre politique étrangère et surtout lorsqu'elle se manifeste dans le secteur culturel et humain.

J'ajouterai, monsieur le Président, si vous le permettez, que je manquerais de probité professionnelle et d'honnêteté intellectuelle, si je n'attirais pas toute l'attention voulue, et que je n'en soulignais pas l'importance capitale, sur ces interrogations et les graves préoccupations qu'elles suscitent, à savoir - où est-ce qu'on est? où est-ce qu'on va? Ces points d'interrogation revêtent une importance intrinsèque, mais en outre ils nous interpellent, nous convient impérativement, à la veille de la rencontre entre les chefs de nos deux gouvernements, à expliquer de notre Premier ministre le ton et le contenu de votre politique dans le domaine de la coopération culturelle avec le Canada.

De notre part, je puis vous assurer, ici et maintenant, si telle assurance est souhaitée, que nous sommes preneurs pour collaborer avec vous et aller de l'avant, surtout dans des projets qui pourraient concrétiser et en même temps symboliser les rapports proches et fraternels entre la France et le Canada.

Permettez-moi, en terminant, monsieur le Président, une brève allégorie de saison. Nous tenons cette session en automne. Cette saison chez nous est une période où l'on s'arrête un peu, où l'on fait l'inventaire de ses moyens, avant d'affronter la saison suivante. Mais c'est aussi celle où l'on prépare la

terre qui au printemps accueillera les semences. C'est en quelque sorte un peu sous cet éclairage que j'entrevois nos délibérations. Mais il n'est point besoin d'attendre en avril pour semer. Nous pouvons déjà mettre en terre quelques idées-bulbes qui avec le temps s'épanouiront en projets-narcisses dont nous aurions toutes raisons d'être fiers, sans risquer d'être accusés de verser dans l'attitude béate associée au nom de cette fleur.

Merci, monsieur le Président.

PARIS, le 29 octobre 1984

ALLOCATION DE MADAME MOIRA JOHNSON

Représentante de l'Ontario

Monsieur le Président,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames, Messieurs,

Avant d'entrer directement dans le vif du sujet de notre réunion, j'aimerais vous donner un bref aperçu des activités de la Délégation de l'Ontario qui s'est établie à Paris après la dernière Commission mixte.

Notre Déléguée Générale, Madame Adrienne Clarkson, a eu un empêchement ce matin, mais sera au cocktail de ce soir à la Résidence de Monsieur l'Ambassadeur.

La Délégation se compose d'antennes des Ministères de l'Industrie et du Commerce, du Tourisme, de l'Education, et depuis le début de cette année, de la Culture.

Le but principal de notre travail: mieux faire connaître aux Français la Province de l'Ontario qui a pour réputation d'être la Province la plus anglophone du pays. Ce n'est pas tout à fait correct car par exemple à Toronto, plus de 60% de la population n'est ni de langue française, ni de langue anglaise, un chiffre assez étonnant.

Un autre chiffre peut-être plus intéressant pour vous: il y a environ 30,000 enfants à Toronto qui suivent des cours d'immersion dans la langue française. Il est évident que la prochaine génération sera effectivement bilingue.

Afin d'encourager le développement du bilinguisme, les échanges scolaires sont importants. Nous avons vu se développer depuis la dernière commission mixte un fort intérêt de la part des étudiants ontariens et des étudiants français pour ces échanges. Nous avons à ce jour une demande de 40 étudiants français qui aimeraient aller en Ontario au printemps prochain. Cette année, un accord a été signé entre les universités de Waterloo et de Compiègne, un événement très important, et nous avons proposé à cette Commission un projet conjoint entre le Centre d'Etudes Canadiennes de l'Université de Bordeaux et Glendon College, York University, Toronto. Alors de ce côté, je crois que tout va bien.

Je vous ai signalé au début de ce petit discours que nous avons commencé un programme culturel cette année dans le but de mieux faire connaître en France les artistes ontariens et également d'être une vitrine d'informations pour les artistes français qui désirent aller en Ontario.

Comment envisageons-nous d'atteindre ce but: nous avons plusieurs programmes, l'un d'entre-eux étant bien sûr les médias français afin de faire connaître nos festivals, nos spectacles, nos colloques et congrès qui montrent davantage les qualités intrinsèques de nos musiciens, peintres, danseurs etc. Dans le cadre de ce même programme, Monsieur Marcel Bonnaud et Madame Janine Charrat au Centre Pompidou ont été invités à Toronto au printemps dernier. Le fruit de cette visite: 15 jours de danse contemporaine de Toronto au Centre Pompidou fin avril 1985.

Un autre exemple, Madame Jeanne Moreau est invitée à Toronto fin novembre pour participer au Festival du Film Féminin. Le Festival va consacrer 5 soirées à la présentation de films dans lesquels Madame Moreau a tourné ou qu'elle a dirigés. La présence de cette personnalité du cinéma français est une garantie de succès pour le Festival. Madame Moreau est adorée en Ontario.

Cette année, nous avons lancé le Concours International Bach de Piano qui aura lieu à Toronto du 1er au 12 mai 1985. A la suite d'une conférence de presse en mai dernier, nous avons constaté un vif intérêt de la part des journalistes et espérons en faire inviter un certain nombre à Toronto pour assister non seulement au Concours, mais aussi au Festival de Guelph ainsi qu'à plusieurs autres manifestations culturelles ayant lieu à cette époque.

Cependant, malgré l'intérêt manifesté par la presse, nous n'avons reçu qu'une proposition de concert pour le futur lauréat du Concours. En revanche, en Italie, nous avons reçu 12 propositions de concerts, suite aux articles parus dans la presse.

Mais pour nous la culture ne doit pas être à sens unique; j'ai déjà mentionné l'importance croissante de la langue française en Ontario: la France doit en profiter davantage. La musique contemporaine, la danse expérimentale, la jeune peinture, sont des sujets qui intéressent notre Province. Nous avons à Toronto notre propre Centre Pompidou, il s'appelle Harbourfront. Aujourd'hui même, deux membres de la direction de ce centre sont ici à Paris pour rencontrer des responsables du Centre Pompidou. Cette réunion est un autre aboutissement de la visite en Ontario de Monsieur Marcel Bonnaud et Madame Jeanine Charrat. Harbourfront et le Centre Pompidou ont beaucoup à échanger et tout est possible!

Voilà rapidement signalés, quelques exemples de nos activités et idées concernant la France. Nous sommes assez satisfaits du développement de nos affaires culturelles ici, mais espérons que nos artistes trouveront les portes également ouvertes en France et que de fructueux échanges pourront se développer au niveau créatif, artistique et financier.

ALLOCUTION DE M. RAYMOND DAIGLE
REPRESENTANT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Messieurs les Co-présidents,

Membres de la délégation française,

Chers collègues de la délégation canadienne,

Je voudrais vous dire, tout d'abord, quel plaisir j'éprouve à me retrouver ici à Paris afin de participer aux travaux de la XI^e session de la Commission mixte France-Canada. Ce plaisir est d'autant plus marqué, que le Nouveau-Brunswick attache une très grande importance aux relations qu'il entretient avec la France. Vous comprendrez facilement qu'à titre de seule province officiellement bilingue et comptant près de trente-cinq pour cent de francophones, nos relations avec la France, comme avec le Québec et avec l'ensemble de la francophonie d'ailleurs, revêtent un intérêt tout à fait particulier. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont toujours gardé à l'égard de leur ancienne mère-patrie un attachement très vif et le Gouvernement du Nouveau-Brunswick considère que les échanges avec la France sont aptes à favoriser le développement toujours plus dynamique de sa population francophone, en plein essor. C'est d'ailleurs un éminent témoignage à cette vitalité culturelle des Acadiens, que le premier Prix Goncourt jamais décerné à un Canadien, l'ait été à une Acadienne, Madame Antonine Maillet.

Le plaisir de me retrouver ici aujourd'hui est d'autant plus marqué, qu'il s'agit pour moi d'une dernière fonction dans les dossiers de coopération. D'autres tâches ont déjà commencé de retenir mon attention au Ministère de l'Éducation cette fois, où j'aurai dorénavant la lourde responsabilité du développement et de l'implantation des Programmes d'études dans le système des écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Si nous devons faire un bilan succinct de ces trois dernières années de coopération entre le Nouveau-Brunswick et la France, il faudrait sans doute dire qu'elles ont été marquées par d'importants progrès. La visite au Nouveau-Brunswick du Premier ministre Pierre Mauroy illustre en effet de façon éclatante l'importance grandissante qu'accorde le Gouvernement français aux francophones hors Québec en particulier aux Acadiens, premiers francophones d'Amérique du Nord. Mes collègues d'origine québécoise me pardonneront en effet de rappeler que nous étions là quatre ans avant eux et que malgré les lourdes vicissitudes de l'histoire, dans l'indifférence presque totale, et ce jusqu'à tout récemment, tant de la France que du Québec, cette francophonie a non seulement survécue mais donne aujourd'hui des signes d'une vitalité qui surprennent tout le monde sauf les Acadiens eux-mêmes.

Il faudrait, dans ce bilan, souligner également l'Entente signée en septembre 1983 entre le Nouveau-Brunswick et le Département de la Vienne. Pour la première fois, à notre connaissance, une province canadienne signait un Accord de coopération avec un département français. Cette coopération, à notre mesure et à notre taille avec une région de France avec laquelle nous avons des attachements historiques évidents, a déjà donné des résultats concrets et fort impressionnants et dont nous aurons aujourd'hui l'occasion de vous faire le bilan.

Par ailleurs, il faudrait faire état également de ce que le Nouveau-Brunswick a répondu favorablement à l'appel que lui faisait la délégation française lors de la dernière Commission mixte France-Canada, en exemptant les ressortissants français inscrit dans les universités du Nouveau-Brunswick des frais supplémentaires de scolarité. Cette exemption, offerte uniquement et exclusivement aux Français, se veut un geste d'amitié et de remerciement à l'égard de la France pour sa grande générosité en offrant depuis plusieurs années de nombreuses bourses d'études à des Acadiens inscrits dans les universités françaises.

Enfin, il faudrait faire mention dans ce bilan de l'Accord signé en juin dernier avec le Gouvernement du Québec et qui nous permettra d'offrir d'ici quelques semaines à la

population du Nouveau-Brunswick la programmation intégrale de TVFQ-99. Cela nous paraît être un jalon important dans l'objectif que nous nous sommes fixé, d'offrir à notre population francophone les divers moyens nécessaires à son développement linguistique et à un dialogue riche et fructueux avec l'ensemble de la francophonie.

Nous pourrions mentionner également de nombreuses autres réalisations toutes aussi intéressantes les unes que les autres. Mais il nous a semblé que ces quelques exemples serviraient à illustrer les progrès accomplis depuis trois ans. Certes, ces progrès n'ont pas toujours été faciles à réaliser, mais grâce à la bonne volonté de plusieurs personnes de part et d'autre, et dont vous êtes, monsieur le Président de la délégation française, l'avenir s'annonce fécond en projets de toutes sortes.

Il me reste à remercier monsieur le Conseiller culturel à Ottawa, de même que les services culturels du Consulat de France à Moncton, de leur attention toujours sympathique et de leur incessant travail de collaboration avec nous afin d'assurer que la volonté manifestée par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick de développer ses échanges avec la France se traduise en réalisations concrètes

Nous ne pouvons donc qu'espérer que les réunions d'aujourd'hui et de demain viennent poser encore d'autres jalons dans cette coopération que nous souhaitons la plus intense et la plus fructueuse possible.

Merci!

PARIS, le 29 octobre 1984

PROGRAMME DE COOPERATION
ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE
DANS LE DOMAINE LINGUISTIQUE

Le ministère des Affaires extérieures du Canada et le ministère français des Relations extérieures, désireux de développer, dans le domaine linguistique, la coopération instaurée entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Canada dans le cadre de l'Accord culturel du 17 novembre 1965 et de l'échange de lettres entre les deux gouvernements en date du 23 octobre 1978, sont convenus du programme de coopération suivant:

- 1) Le Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat participera aux expériences de valorisation et d'exploitation des ressources terminologiques françaises réalisées par le Commissariat général à la langue française, notamment avec le concours de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique et de l'Association française de normalisation;
- 2) Les deux parties se tiendront informées du résultat de leurs études concernant la protection juridique des banques et des travaux de terminologie;
- 3) Les deux parties poursuivront des recherches permettant la mise au point en commun de nouveaux logiciels pour la gestion et l'exploitation des outils terminologiques;
- 4) Des experts du Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat participeront aux commissions de terminologie, dont le Commissariat général à la langue française assure la coordination. Le Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat fournira des listages nécessaires aux travaux de ces commissions;
- 5) Les deux parties entreprendront des travaux de terminologie conjoints dans des domaines d'intérêt commun en liaison avec les partenaires du Commissariat général à la langue française;
- 6) Les deux parties étudieront les moyens d'harmoniser la nomenclature des domaines utilisés en terminologie;

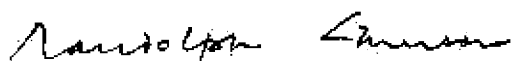
R2 H

- 7) Les deux parties effectueront des recherches communes dans le domaine de la messagerie électronique et dans la mise sur pied de réseaux permettant de relier différents centres de terminologie informatisés;
- 8) Les organismes français, partenaires du Commissariat général à la langue française, participeront à la révision d'ensembles terminologiques mis au point par le Bureau des traductions;
- 9) Le Bureau des traductions du Secrétariat d'Etat offrira à la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique un accès à la Banque de terminologie du Canada.

Il appartiendra aux organismes concernés dans le cadre de la Commission mixte franco-canadienne de fixer les modalités pratiques du travail à effectuer en commun.

Fait à Paris, le 30 octobre 1984

Le Président de la Délégation canadienne



Le Président de la Délégation française



MOIS-CHERCHEURS
=====

Modalités

Les deux parties conviennent de maintenir un programme réciproque de 140 mois-chercheurs, comportant un volet scientifique et un volet pour les sciences sociales et humaines. La proportion entre ces deux parties s'établira en fonction du nombre et de l'intérêt des projets respectivement présentés sous réserve qu'un équilibre soit respecté entre les domaines des sciences exactes et celui des sciences de l'homme et de la société.

Du côté canadien, l'administration de ce programme est confiée au Conseil National de Recherches du Canada.

Les deux parties confirment leur accord sur les modalités suivantes :

- la durée minimale du séjour des chercheurs est en principe de trois semaines
- les dossiers sont soumis par la voie diplomatique à l'approbation des autorités compétentes six semaines avant le début des missions
- lors de la sélection des dossiers, les deux parties procéderont à une consultation réciproque
- les frais de voyages sont à la charge du pays d'envoi, y compris les déplacements à l'intérieur du pays d'accueil
- les frais de séjour sont assumés par le pays d'accueil sur les bases suivantes :

.../...

au Canada

1 - 2 semaines	:	450 dollars canadiens par semaine
3 semaines - 1 mois	:	1120 dollars canadiens
5 semaines	:	1470 dollars canadiens
6 semaines	:	1820 dollars canadiens
7 - 8 semaines	:	2240 dollars canadiens

en France

1 - 2 semaines	:	2000 francs par semaine
3 semaines - 1 mois	:	5000 francs
5 semaines	:	6560 francs
6 semaines	:	8120 francs
7 - 8 semaines	:	10000 francs

- Le pays d'accueil assume les frais médicaux et dentaires des chercheurs et de leur famille voyageant avec eux, sauf pour les maladies chroniques, les soins dentaires non urgents, les prothèses et lunetteries, ainsi que les soins relatifs à une grossesse déjà en cours à l'arrivée.

- Les dossiers de candidature doivent contenir au moins :

- . un curriculum vitae avec liste de publications
- . un exposé du projet de recherche
- . une ou plusieurs lettres d'invitation dans le pays d'accueil
- . un itinéraire précis des étapes et des institutions à visiter.

- Il appartient aux chercheurs des deux parties d'établir leur programme et leur itinéraire, les ambassades des deux pays ayant une fonction d'information.

NOM	DISCIPLINE	RECHERCHE	ORIGINE	DESTINATION	DURÉES-DATES
HINUS-BLANC	Neuropsychologie	Analyse du comportement des mammifères	CNRS-INS 9 Marseille	Université de Guelph Dépt. de Psychologie Pr. MATTHEWS	1 mois mai
AUCHERET	Histoire	-Mœurs des indiens -Projet colonisateur -Évangélisation (XVIIIes.)	Faculté des Lettres de Pau	U. York-Pr. HEIDENREICH U. de Guelph - Pr. HATHORN	3 semaines septembre
JSCOVITCH	Economie	Politique de l'Énergie et des Ressources	Université Louis Pasteur Strasbourg	U. D'Ottawa - Pr. HARRISSON MONTRÉAL	3 semaines mars

1984 - MOIS CHERCHEURS FRANCE-CANADA SCIENCES HUMAINES.

NOM	DISCIPLINE	RECHERCHE	ORIGINE	DESTINATION	DATES-DUREE
B BURIER	Economie de la Mer	Droit des Pêches Maritimes	Faculté de Droit BREST	Université de Moncton-Dépt. de Biologie-Dr. BENINGER	Septembre 3 semaines
B BUGUIERE	Histoire	Ouvrage commun sur les Financiers Français de Louis XVI à Bonaparte	École Pratique des Hautes Etudes	Université York-Toronto Pr. BOSHER	Février 3 semaines
B BURGEL	Géographie Urbaine	Recherches comparatives sur mécanisme d'urbanisation	Laboratoire de Géo- graphie urbaine- Paris X-Nanterre	Université York-Toronto- Pr. MASSAM Simon Fraser University Vancouver-Pr. WILSON Waterloo-Ontario	Octobre 3 semaines
B BESVEAUX	Ethnologie	Recherche sur le terrain sur les tribus indiennes du N.E. de l'Ontario- Communication à un groupe de travail	Laboratoire d'anthro- pologie sociale- Collège de France postulant CNRS	Université de Toronto Pr. LEE	6 mois Septem.-Mars
B BARGUEZ	Economie	Recherche conjointe depuis 3 ans sur une théorie explicative de la crise	ISMEA	Vancouver-Simon Fraser Pr. DEAN Université d'Ottawa Pr. DAGON	3 mois sept.-décembr
R RYMONDIS	Economie de la Santé	Etude des grands program- mes de santé mentale	Université de Nice	Ministère de la Santé- Ottawa-Différents conseils et services de santé menta- le-Toronto-congrès canadien	oct.-novem. 8 semaines

1983 - MOIS CHERCHEURS FRANCE-CANADA SCIENCES HUMAINES

NUM	DISCIPLINE	ORIGINE	DESTINATION	DUREE	DATES
FABRE	Littérature	PARIS III	Toronto-Guelph-Montréal-Québec-Moncton-Charlotte-stown-Halifax.	2 mois	25/08 - 25/09
FOUBERT	Sociologie	Institut Méditerranéen de Culture française - Fabrègues	Montréal-Québec-Toronto	3 mois 1/2	14/04 - 15/01,
FLANDRIN (200 j)	Sociologie	Paris VIII-Vincennes	Vancouver	1 semaine	05/06 - 12/06
GAUDILLERE	Sociologie	EHESS	Winnipeg-Sudbury	1 mois	22/07 - 22/08
GODET	Stratégie Industrielle	CNAM	Montréal-Ottawa-Toronto	3 semaines	05/09 - 26/09
LAILLER	Muséologie Maritime	Musée de St Malo	Montréal	2 semaines	28/06 - 09/07
LAUBRIET (200 j)	Echanges Universitaires	U. Montpellier	Vancouver	2 semaines	02/10 - 14/10
LELART	Economie	C.N.R.S.	Montréal-Québec-Ottawa	6 semaines	28/08 - 07/10
MAURON / MARTEU	CRIMINOLOGIE Urbanisme	U. Nice Centre d'Etudes Canadiennes Bordeaux	Toronto Montréal-Québec-Ottawa Toronto-Ottawa-Montréal-Québec	1 mois 3 semaines	12/11 - 15/12 Fin d'année
MERLOT	Philosophie	Bordeaux	Québec-Montréal	6 semaines	21/02 - 03/04
PARGUEZ	Economie	ISMEA - PARIS	Ottawa-Banque du Canada-Montréal	2 mois 1/2	23/09 - 08/12
PERRICHET	Histoire	U. CAEN	Québec-Montréal	2 mois	15/08 - 15/10
RICOEUR (200 j)	Philosophie	PARIS	Ottawa	1 semaine	20/10 - 28/10
PIOT	Linguistique	PARIS VIII-Vincennes	Montréal	1 mois	25/07 - 25/08
SCHULTZ	Droit	Lille III	Toronto-Ottawa	3 semaines	09/03 - 29/03
TIBERGHIEU	Psychologie	U. Grenoble	Moncton-Toronto-Winnipeg	3 semaines	01/09 - 18/09
VAUTHIER	Littérature	Strasbourg	Toronto (Victoria College Massey College)	1 mois 1/2	15/09 - 01/11

LIBRARY E.A. / BIBLIOTHÈQUE A.E.



3 5036 01039547 6

DOCS

CA1 EA29 84P67 FRE

Commission mixte culturelle

France-Canada. Session (11e : 1984

: Paris, France)

Proces-verbal de la XIe session de

la Commission mixte culturelle

France-Canada : Paris, 29 - 30

